

**Publication des résultats d'une vérification ponctuelle
portant sur l'attribution d'un horaire majoré à la
Société d'habitation du Québec et au
ministère de la Culture et des Communications**

ENTITÉ VÉRIFIÉE	NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS VÉRIFIÉS	Respect des dispositions prévues à la <i>Convention collective des professionnelles et professionnels</i>	
		Conforme	Non conforme
SHQ	7	7 (100 %)	0
MCC	6	5 (83 %)	1 (17 %)
Total	13	12 (92 %)	1 (8 %)

Recommandations au MCC :

- Régulariser le cas d'horaire majoré non conforme;
- Respecter à l'avenir les règles d'attribution des horaires majorés prévues au cadre normatif.